

*Travaux de la Chambre***LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il préciser quels sont les travaux prévus pour demain et la semaine prochaine?

M. Pinard: Avec plaisir, monsieur le Président. Nous avons eu ce matin une réunion des leaders à la Chambre et nous sommes convenus de présenter la motion suivante. S'il y a consentement unanime, comme ce devrait être le cas, d'après ce que l'on m'a dit, je propose de mettre cette motion aux voix:

Que, lorsque la Chambre s'ajournera le jeudi 14 juin 1984, elle demeure ajournée jusqu'au lundi 18 juin 1984.

Une voix: Pourquoi?

M. Pinard: A cause d'un événement très important qui aura lieu à Ottawa.

M. le Président: La Chambre consent-elle unanimement à permettre au président du Conseil privé de proposer la motion?

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, conformément à l'esprit non sectaire qui règne habituellement à la Chambre, et étant donné que le parti libéral a grandement besoin d'aide, nous sommes tout disposés à donner notre consentement.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Français]

M. Pinard: Monsieur le Président, en ce qui concerne les travaux de la Chambre, je remercie les députés d'en face de nous remettre la politesse que nous leur avons faite il y a quelques mois.

Demain, nous allons continuer l'étude du projet de loi C-32, Loi constituant l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales. Et si nous devons terminer ce débat avant la fin de la journée, nous passerons à la deuxième lecture du projet de loi C-10, Loi sur le divorce. Lundi et mercredi, si nous en avons terminé avec le projet de loi C-32, nous allons continuer l'étude en deuxième lecture du projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière à l'égard des sociétés d'État et modifiant d'autres lois en conséquence. Mais si nous n'avons pas complété l'étude du projet de loi C-32, alors ce dernier sera à l'ordre du jour, ainsi que le projet de loi C-24 comme deuxième projet de loi en attente.

En ce qui concerne mardi et jeudi prochains, ce seront deux jours d'opposition; j'en profite pour désigner officiellement comme jours d'opposition, mardi et jeudi de la semaine prochaine. Et comme d'habitude, le tout est sujet à changement.

Puis-je ajouter, monsieur le Président, que nous avons eu des discussions concernant plusieurs projets de loi qui, évidemment, sont au *Feuilleton*, et d'autres qui sont susceptibles de

l'être bientôt. Ces négociations se font au niveau des leaders parlementaires, et j'ai confiance qu'au cours des prochains jours nous pourrions permettre au Parlement d'être beaucoup plus productif qu'il ne l'a été au cours des deux dernières semaines.

[Traduction]

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je voudrais seulement que ce soit bien clair pour éviter tout malentendu. Le leader du gouvernement à la Chambre confirmerait-il que demain, la Chambre étudiera le projet de loi C-32, avec le projet de loi C-10 en réserve, mais que lundi, dépendant des progrès réalisés dans l'étude du bill C-32, nous discuterons du bill C-32 avec le bill C-24 en réserve? Si nous terminons l'étude du projet de loi C-32 vendredi ou lundi, le ministre confirmerait-il que nous passerons à l'étude du C-24? De plus, le leader du gouvernement à la Chambre dirait-il si un autre projet de loi est en réserve au cas où nous terminerions plus rapidement que prévu l'étude du projet de loi C-24?

[Français]

M. Pinard: Monsieur le Président, oui; et je remercie l'honorable député pour les implications de sa question. Je sens que nous allons faire beaucoup de progrès et ce, très rapidement. Par conséquent, le projet de loi C-25 sera l'autre projet de loi, suivi par les projets de loi C-29 et C-6, dans cet ordre.

[Traduction]

M. Benjamin: Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous dire dès maintenant quand sera présenté en première et deuxième lectures le projet de loi visant à modifier la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest?

M. Pinard: Comme je viens de le dire au leader de l'opposition officielle à la Chambre, nous avons tenu ce matin une réunion des leaders à laquelle le leader du NPD a participé, et nous avons discuté de cette question.

M. Friesen: Monsieur le Président, comme le leader du gouvernement à la Chambre le sait, le comité permanent des pêches et des océans a adopté il y a plus de deux mois une résolution unanime réclamant que les membres du comité soient habilités à se rendre sur la côte ouest pour rencontrer les pêcheurs de cette région qui sont dans une situation aussi pénible que leurs collègues de la côte est. Quand le leader du gouvernement à la Chambre compte-t-il demander au président du comité de présenter cette recommandation à la Chambre, afin que ce comité dispose enfin des ressources voulues pour entreprendre ce voyage et rencontrer les pêcheurs de la côte ouest?

M. Pinard: Monsieur le Président, je n'ai pas l'habitude d'exercer des pressions sur les présidents des comités.